

Vanheede – Facturation provenant des bordereaux d'achat à partir du 01/01/2026

1. GENERALITES

1.1. INTRODUCTION

1.1.1. Champ d'application et Objectif

Ce document s'applique à toutes les entités belges du groupe Vanheede et a pour objectif de garantir une directive uniforme concernant les instructions de facturation, spécifiquement pour les factures qui nous sont émises sur la base des bordereaux d'achat que nous envoyons (principalement relatifs aux produits de récupération).

1.1.2. Possibilités de facturation

Il existe trois méthodes de facturation :

- **E-invoice** : Facturation électronique via Peppol (= la norme à partir du 01/01/2026).
- **PDF-invoice** : Facture numérique (PDF) envoyée par e-mail, à utiliser lorsque la législation l'autorise.
- **Facture papier** : Facture imprimée, à utiliser lorsque la législation l'autorise.

Cette politique garantit la cohérence au niveau du groupe et le respect des obligations légales.

1.2. Canaux de communication Vanheede

Pour toute question relative au processus de facturation, vous pouvez contacter :

Entiteit	Email adres
Vanheede Environment Group	invoicing@vanheede.com

2. E-invoice

Toutes les sociétés belges du Groupe Vanheede seront connectées au réseau PEPPOL au plus tard le 1^{er} janvier 2026. Vous pouvez les retrouver via: [Peppol Directory - Search](#)

Vanheede sera disponible via le numéro de TVA et via le numéro d'entreprise :



VANHEEDE.COM
ENVIRONMENT GROUP

Entité	Numéro TVA	Numéro d'entreprise
Vanheede Alternative Fuels	BE 0425.182.870	0425182870
Vanheede Biomass solutions	BE 0450.175.317	0450175317
Vanheede Environment Group	BE 0467.276.516	0467276516
Vanheede Environmental Logistics	BE 0449.217.094	0449217094
Vanheede Environmental Services	BE 0414.684.502	0414684502
Vanheede Landfill Solutions	BE 0449.214.126	0449214126
Vanheede Polymers & Compounds	BE 0477.570.095	0477570095
Vanheede Plastic Recovery	BE 0445.702.429	0445702429
Vanheede Propreté	BE 0437.808.609	0437808609
Vanheede Windpower	BE 0810.009.485	0810009485

3. Bordereaux d'achat

Vanheede continuera d'établir ses bordereaux d'achat 'sur papier' et à les diffuser numériquement par e-mail. L'obligation de facturation électronique n'entraîne ici aucune modification.

Facturation suite à la réception des bordereaux d'achat

Pour la facturation faisant suite aux bordereaux d'achat reçus, nous vous prions d'établir une facture distincte (e-invoice) pour chaque bordereau d'achat. Il est **obligatoire d'indiquer une seule référence dans le champ 'order reference'** (voir ci-dessous) ; **utilisez pour cela la référence du bordereau d'achat que vous avez reçu de notre part.**

Exemple de référence d'un bordereau d'achat : VES-AO-25802635

Description	Champ
Order reference	<i>Ubl:Invoice/Cac:OrderReference/Cbc:ID</i>

Si vous facturez plusieurs bordereaux d'achat sur une seule e-facture, nous vous demandons, pour un traitement rapide de cette facture, d'indiquer la référence de chaque bordereau. Vous pouvez le faire via le champ :

Description	Champ
Item name on the detail line	<i>Ubl:Invoice/cac-InvoiceLine/ cac:OrderLineReference/ cbc:LineID</i>